

DESTRUCTEUR TOTAL

50550



C : Corrosif



8: Matières corrosives

Danger**SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Solution aqueuse.
Nom commercial : DESTRUCTEUR TOTAL
Type de produit : Produit de nettoyage.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Bio Services International
Jagershoek 13
8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

Responsable de la mise sur le marché : Bio Services International
Jagershoek 13
8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : B 0032.70.245.245//F 0033.(0)383.32.36.36//0033.(0)1.40.05.48.48

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

Classification : C; R34

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger - (CLP : Skin Corr. 1B) - H314
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45****Bio Services International**

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRUCTEUR TOTAL
50550
SECTION 2 Identification des dangers (suite)
Symbole(s)

Phrase(s) R
Phrase(s) S

- : C : Corrosif
- : R34 : Provoque des brûlures.
- : S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
- : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- : S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- : S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- **Contient** : Hydroxyde de potassium
Hydroxyde de potassium

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)
• Pictogramme(s) de danger

• Pictogramme(s) de danger

: SGH05

• Mention d'avertissement

: Danger

• Mention de danger

: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)

• Conseils de prudence
Généraux

: P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

 : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Intervention

 : P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P302+P352+P362+P332+P313+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Traitement spécifique.

Stockage

: P405 - Garder sous clef.

Considérations relatives à l'élimination

: P501 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRUCTEUR TOTAL**50550****SECTION 2 Identification des dangers (suite)****2.3. Autres dangers**

Autres dangers : Aucun(e) dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composantsComposition : aqua
sodium chloride
potassium hydroxide
Fusel Wheat Bran/Straw GlycosidesPour plus d'informations sur les noms INCI : http://ec.europa.eu/entreprise-cosmetics/inci/inci_2006.pdf**3.1./3.2. Substance / Préparation**

Composants : Ce produit est dangereux.

Composition : Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:
< 5% : - Agents de surface non ioniques

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Hydroxyde de potassium	: Entre 1 et 10 %	1310-58-3	215-181-3	019-002-00-8	----	Xn; R22 C; R35 ----- Not CLP Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4 (Oral);H302

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Premiers secours**

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Appeler un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Emmener à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Difficultés respiratoires. Toux. Gorge douloureuse.
- Contact avec la peau : Rougeurs, douleur. Provoque des brûlures.
- Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Larmes. Risque de lésions oculaires graves.
- Ingestion : Sensation de brûlure. Toux. Crampes. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un sérieux danger pour la santé.
Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

Bio Services InternationalJagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRUCTEUR TOTAL**50550****SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Produits de combustion dangereux** : La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.**5.3. Conseils aux pompiers****Classe d'inflammabilité** : Le produit n'est pas inflammable.**Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.**Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.**Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.**SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement****Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Aucune donnée disponible.

Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.**6.4. Référence à d'autres sections**

Aucune donnée disponible.

SECTION 7 Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.**Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.**Mesures techniques de protection** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.**7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités****Stockage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Protection individuelle****Bio Services International**

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRUCTEUR TOTAL**50550****SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)**

- Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Des rince-œil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

8.2. Contrôles de l'exposition

- Limites d'exposition professionnelle : Hydroxyde de potassium : TLV[©] - Ceiling [mg/m³] : 2
Hydroxyde de potassium : OEL (UK)-STEL [ppm] : 2

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Aspect : Liquide.
- Etat physique à 20 °C : Liquide.
- Couleur : Incolore à légèrement jaune.
- Odeur : A peine perceptible.
- pH : 13
- Densité : 1.15
- Solubilité dans l'eau : Complète.
- Point d'éclair [°C] : Non applicable.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité****10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

- Réactions dangereuses** : Réagit vigoureusement avec les oxydants forts et les acides.
- Propriétés dangereuses** : Ce produit peut attaquer certaines formes de plastiques et de caoutchoucs.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

- Matières à éviter** : Acides.
Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux**Bio Services International**

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRUCTEUR TOTAL**50550****SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)**

Aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.**SECTION 11 Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Informations toxicologiques** : Corrosif pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.**SECTION 12 Informations écologiques****12.1. Toxicité****12.2. Persistance et dégradabilité****Persistance - dégradabilité** : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.**12.3. Potentiel de bioaccumulation****12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.**SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Généralités** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.**SECTION 14 Informations relatives au transport****Information générale****14.1. Numéro ONU****1719****- No ONU** : 1719**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

: LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.

Transport terrestre**- Désignation officielle de transport** : UN1719 BIJTENDE ALKALISCHE VLOEISTOF, N.E.G. (Kaliumhydroxide), 8, III**Bio Services International**

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRUCTEUR TOTAL
50550
SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)
Transport par mer

- Désignation officielle de transport : CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S.

Transport aérien

 - ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 856
 Packaging instructions passenger: 852

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- ADR Classe : 8

Etiquetage



8

- Etiquetage



: 8: Matières corrosives

- Code IMO-IMDG : Classe 8

- IATA - Classe ou division : 8

14.4. Groupe d'emballage

III

- Groupe d'emballage ADR : III

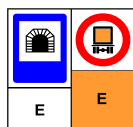
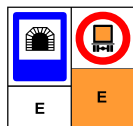
- Groupe d'emballage IMO : III

- Groupe d'emballage IATA : III

14.5. Dangers pour l'environnement

- IMDG-Pollution marine : No

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

 Autres informations relatives au transport : 1
 1000 L

 : E : Passage interdit dans les tunnels de catégorie E.
 E : Passage interdit dans les tunnels de catégorie E.


- N° de fiche de sécurité : F-A S-B

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRUCTEUR TOTAL**50550****SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)**

- I.D. n° : 80

SECTION 15 Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Contient : Hydroxyde de potassium**EEC Composition des détergents** : < 5% : - Agents de surface non ioniques**Autres** : Aucun(e).**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations**Texte des Phrases R du § 3** : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R35 : Provoque de graves brûlures.**Liste des phrases R pertinentes (chap. 3)** : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R35 : Provoque de graves brûlures.**Informations GHS (Commentaires internes)****Autres données** : Aucun(e).GHS Category Determination according to Profile table
=====

- Category : SKCO-1B : CLP: SKIN CORROSION-Cat.1B (H314)

GHS Conventional Method Calculation
=====

*** GHS Specific Concentration Limits --- SCL : Substance with SCL

*** GHS Concentration Limits with cut-off : Cut-off values

*** Normal concentration limits for Very corrosive substances : very corrosive substances present in the mixture.

- Remove all GHS cat. related to GHS cat. EYDA-1 : CLP: EYE DAMAGE-Cat.1 (H318) (ratio = 0.9960 - summation)
- Add (or keep) GHS cat.EYDA-2A : CLP: EYE IRRITATION-Cat.2 (H319) (ratio = 9.9600 - summation)
- Add (or keep) GHS cat.EYDA-2B : GHS: EYE IRRITATION-Cat.2B (H320A) (ratio = 9.9600 - summation)
- Remove all GHS cat. related to GHS cat. SKCO-1A : CLP: SKIN CORROSION-Cat.1A (H314) (ratio = 0.9960 - summation)
- Add (or keep) GHS cat.SKCO-2 : CLP: SKIN IRRITATION-Cat.2 (H315) (ratio = 9.9600 - summation)
- Add (or keep) GHS cat.SKCO-3 : GHS: SKIN IRRITATION-Cat.3 (H315) (ratio = 9.9600 - summation)

GHS Category Determination according to experimental values - Acute Toxicity
=====

• AT Oral LD50 : GHS Category Determination according to experimental values - Acute and Chronic Toxicity - Aquatic environment

• AT Dermal LD50 : GHS Category Determination according to experimental values - Acute and Chronic Toxicity - Aquatic environment

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

DESTRUCTEUR TOTAL**50550****SECTION 16 Autres informations (suite)**

- AT Inhalation LC50

not applicable (Mixture does not generate particules, gas or vapour). No Inhalation Acute Toxicity category even if a category exists according to the Profile table.

GHS Category Determination according to experimental values - Acute and Chronic Toxicity - Aquatic environment
=====

- AT LC50 Environment : Not defined (category from Profile table remained, if it exists)

GHS Category Determination according to other experimental values
=====

none (according to experimental values)

SPECIAL CASES - according to setting
=====

- Skin corrosion 1B : the category EYDA-1 is added (because of setting !)

DENEGATION DE RESPONSABILITE

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

Fin du document**Bio Services International**

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be